

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intervention sur les platanes du quai Saint-Antoine

Entre le 11 avril et le 22 avril prochains, le service Arbres et Paysage de la Métropole de Lyon va intervenir sur des platanes du quai Saint-Antoine dans le 2^e arrondissement de Lyon, entre le pont Alphonse Juin et la passerelle du Palais de Justice.

15 arbres en mauvais état vont être élagués, deux autres, malades et donc particulièrement dangereux vont être coupés.

Dans le cadre du suivi du patrimoine arboré, la Métropole de Lyon a réalisé dernièrement un diagnostic sur les arbres du quai Saint-Antoine. Cette analyse a montré que plusieurs sujets présentent aujourd'hui des risques pour la sécurité des usagers du parking, du quai et du marché.

Aussi, des travaux de taille et d'abattage vont être réalisés afin de maintenir un bon équilibre entre les objectifs de sécurisation et de maintien des arbres du quai.

L'intervention est prévue uniquement **les après-midi** afin de ne pas perturber le marché forain en place. L'accès au quai pour les riverains et les commerçants sera maintenu et sécurisé.

Une signalisation spécifique sera mise en place pour permettre aux cyclistes et piétons de cheminer en toute sécurité. Enfin, une partie de l'étage supérieur du parking Saint-Antoine sera fermée au stationnement pendant ces travaux.

Les arbres du quai

Il y a aujourd'hui 53 arbres sur ce secteur. Les 15 arbres qui vont être taillés en réduction seront allégés pour minimiser les risques de ruptures de branches charpentières. Cette taille sanitaire et d'allègement de la charpente devrait permettre de les maintenir quelques années de plus.

Au cours de ces tailles de réduction, le diagnostic de l'élagueur depuis le haut de l'arbre conduira peut être à quelques abattages sécuritaires complémentaires (estimés dans une fourchette de 0 à 4). En effet, beaucoup de défauts portent sur la tête ou les branches hautes des arbres ne sont donc pas facilement analysables depuis le sol. Un suivi régulier

sera nécessaire pour surveiller leur évolution. Une étude sera conduite à la suite de ces travaux afin d'étudier la faisabilité de la replantation de nouveaux arbres sur le Quai Saint-Antoine.

Par ailleurs, les 38 autres platanes dans un état de santé satisfaisant feront l'objet d'une taille d'entretien légère afin d'éliminer les petites branches mortes ou mal équilibrées.

Les arbres de la Métropole

La question de la qualité du cadre de vie et de l'environnement est devenue une attente majeure des habitants de la Métropole. Remplissant des fonctions sociales, urbanistiques et biologiques, les arbres sont indispensables à l'équilibre de la vie en ville. Ils en améliorent le confort et l'attractivité en offrant de nombreux bénéfices et services.

La Métropole de Lyon poursuit une véritable **politique du patrimoine arboré** visant à développer et protéger les arbres sur les 59 communes du territoire.

Ainsi la Métropole pilote la gestion des arbres d'alignement et d'espace public du territoire. Depuis sa création le 1^{er} janvier 2015, elle gère aussi le patrimoine arboré du Parc de Parilly et du domaine du Parc de Lacroix-Laval.

- **Un entretien régulier pour la santé**

Les services de la Métropole ont la gestion des arbres d'alignement et des plantations présentes le long des rues, des boulevards, des avenues. Ce travail s'effectue en liaison étroite avec les communes qui s'occupent des arbres des parcs et des jardins. Chaque année ce sont près de 15 000 arbres qui sont taillés.

- **L'inventaire sur data grandlyon**

Un inventaire a recensé les arbres du territoire (nombre, localisation, essences, état de santé...).

Ces informations sont accessibles à tous sur la base de données cartographique

<http://data.grandlyon.com/>

- **État du patrimoine**

On dénombrait 42 000 arbres d'alignement sur le territoire du Grand Lyon en 1990.

Aujourd'hui, la Métropole gère plus de 100 000 arbres sur ses espaces publics.

La surface de couverts ombragés de ces arbres correspond à 65 fois la superficie de la place Bellecour !

Les parcs de la Métropole (Parilly et Lacroix-Laval) comptent 45 000 spécimens.

- **Des plantations pour le futur !**

La Métropole assure le renouvellement des arbres en remplaçant le parc arboré vieillissant par de nouvelles plantations. Les nouveaux projets d'aménagements sont aussi l'occasion de développer la place de l'arbre dans la ville.

blogs.grandlyon.com/developpementdurable/
Rubrique Les actions > Charte de l'arbre

Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94